

2ACT

SAS

au capital de 5000.00€uros

Siège social : 1 avenue Pierre Grenier

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

881 470 868 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 24/06/2024

Le 24/06/2024

À quatorze heures zéro minutes

Les associés de la Société 2ACT se sont réunis au 1 avenue Pierre Grenier 92100 BOULOGNE BILLANCOURT en Assemblée générale sur convocation faite par le Président adressée par lettre transmise par courriel.

Associés présents :

Alice de CAGNY avec 51 actions.

Andreea TRIF avec 49 actions.

L'Assemblée générale est présidée par Alice de CAGNY (le "Président de séance"), en sa qualité de Président.

Le Président de Séance constate que les Associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'Assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de Séance rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

1. Approbation et répartition des comptes
2. Pouvoir
3. Questions diverses

Les Associés reconnaissent que les documents requis leur ont été préalablement communiqués, notamment :

- Le texte des résolutions proposées
- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Les Associés reconnaissent la validité de la convocation et de la tenue de l'Assemblée.

La discussion générale est ensuite ouverte. Le Président de séance fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées. Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉOLUTION - APROBATION ET REPARTITION DES COMPTES

- L'assemblée des Associés a reçu et pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Les associés ont compris et approuvé les comptes ainsi que toute opération connexe.
- Les associés ont reconnu que le résultat de l'exercice indiquait un déficit de 42.00 €.
- Les associés décident d'affecter la totalité des déficits de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit 42.00€ de la manière suivante : « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION - POUVOIR

L'assemblée des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION - QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas d'autres commentaires ou questions à formuler.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Le Président
Alice de CAGNY



Associé
Andreea TRIF



Comptes annuels

SAS 2ACT

1 AVENUE PIERRE GRENIER

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Exercice clos le : 31 DECEMBRE 2023

APE : 7111Z SIRET : 88147086800012

GECORIN
47 RUE DU PERE CORENTIN

Tel: 01.56.53.50.90

Fax: 01.56.53.50.98

75014 PARIS

SAS 2ACT

1 AVENUE PIERRE GRENIER

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

COMPTES ANNUELS au 31/12/2023

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 et 7
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	8 et 9
- <i>Détail Compte de résultat</i>	10
- <i>Liasse 2065</i>	11 et 12
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	13 à 19
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	20
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	21

GECORIN

47 RUE DU PERE CORENTIN

75014 PARIS

01.56.53.50.90

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 2ACT
1 AVENUE PIERRE GRENIER
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	21 825 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	(42)Euros

Fait à PARIS
Le 06/05/2024

PAYET Pierre
Expert-comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	20 000		20 000	20 000			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	20 000		20 000	20 000			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances				579	579	100.00
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	1 825		1 825	300	1 524	507.98	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	1 825		1 825	879	945	107.55	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	21 825		21 825	20 879	945	4.53	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000		5 000			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves						
	Report à nouveau	35		710		675	95.09
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	42		675		633	93.71
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	4 992		5 035		42	0.84
	AUTRES FONDS PROPRES						
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS							
Provisions pour risques Provisions pour charges							
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	7 844		11 848		4 004	33.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 988		3 996		4 992	124.94
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales			0		0	100.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes						
	Comptes de Régularisation						
	Produits constatés d'avance (1)						
Total IV	16 832		15 844		988	6.24	
Comptes de Régularisation							
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	21 825		20 879		945	4.53	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

13 052

8 000

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0			0	
Total des Produits d'exploitation (I)			0			0	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 392	2 465		73	2.96
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			2 392	2 465		73	2.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 392	2 465		73	2.97
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	2 500		2 000		500	25.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 500		2 000		500	25.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	150		210		60	28.39
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	150		210		60	28.39
2. Résultat financier (V-VI)	2 350		1 790		560	31.26
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	42		675		633	93.71
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	2 500		2 000		500	25.00
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 543		2 675		133	4.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	42		675		633	93.71

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

GECORIN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 21 824.60 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 42.45- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres titres immobilisés	20 000		
TOTAL	20 000		
TOTAL GENERAL	20 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres titres immobilisés			20 000	20 000
TOTAL			20 000	20 000
TOTAL GENERAL			20 000	20 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	7 844	4 065	3 780	
Groupe et associés	8 988	8 988		
TOTAL	16 832	13 053	3 780	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 004			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
TITRES SAS MENGEOT & ASSOCIES	20 000	

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	5 000	5 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT - VERSE	5 000	5 000		
REPORT A NOUVEAU	35	710	675	95.09
11000000 REPORT A NOUVEAU	35	710	675	95.09
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	42	675	633	93.71
Total I	4 992	5 035	42	0.84
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	7 844	11 848	4 004	33.79
16410000 EMPRUNT BNP PARIBAS 20 K€	7 844	11 848	4 004	33.79
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	8 988	3 996	4 992	124.94
45510000 C/C DE CAGNY Alice	5 387	2 098	3 289	156.76
45520000 C/C TRIF Andréa	3 601	1 898	1 703	89.75
DETTE FISCALE ET SOCIALES		0	0	100.00
44566000 TVA DEDUCTIBLE		0	0	100.00
Total IV	16 832	15 844	988	6.24
TOTAL GENERAL	21 825	20 879	945	4.53

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Chiffre d'affaires NET						
AUTRES PRODUITS	0				0	
75800000 PROD DIVERS DE GEST COURANTE	0				0	
Total des Produits d'exploitation	0				0	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 392		2 465		73	2.96
61600000 ASSURANCE PROFESSIONNELLE	385		385			
61610000 ASSURANCE PRET	55		55			
62260000 HONORAIRES	1 020		1 175		155	13.19
62700000 SERVICES BANCAIRES	232		150		82	54.50
62810000 COTISATIONS	700		700			
Total des Charges d'exploitation	2 392		2 465		73	2.96
Résultat d'exploitation	2 392		2 465		73	2.97
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	2 500		2 000		500	25.00
76110000 REVENUS TITRES	2 500		2 000		500	25.00
Total des Produits financiers	2 500		2 000		500	25.00
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	150		210		60	28.39
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS	150		210		60	28.39
Total des Charges financières	150		210		60	28.39
Résultat financier	2 350		1 790		560	31.26
Résultat courant avant impôts	42		675		633	93.71
Total des produits	2 500		2 000		500	25.00
Total des charges	2 543		2 675		133	4.96
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	42		675		633	93.71

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SAS 2ACT			1 AVENUE PIERRE GRENIER		
SIRET	8	8	1	4	7 0 8 6 8 0 0 0 1 2
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées	Architecture			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		2 417	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé C E G I D

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
GECORIN 47 RUE DU PERE CORENTIN 75014 PARIS Tél: 01.56.53.50.90			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 06/05/2024	Lieu: BOULOGNE BILLANCOURT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/visueur conventionné			Qualité et nom du signataire: DE CAGNY ALICE		
			Signature: PRESIDENT		
Examen de conformité fiscale (ECF)					

Désignation de l'entreprise		SAS 2ACT		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise		1 AVENUE PIERRE GRENIER		92100 BOULOGNE BILLANCOURT			
Numéro SIRET *		8 8 1 4 7 0 8 6 8 0 0 0 1 2		Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	20 000	042	20 000	20 000	
	Total I (5)	044	20 000	048	20 000	20 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052			
			060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070			
		Autres * (3)	072	074			579
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	1 825	086	1 825	300	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	1 825	098	1 825	879	
	Total général (I+II)	110	21 825	112	21 825	20 879	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000	120	5 000	5 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126			
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132			
	Report à nouveau	134	35	134	35	710	
	Résultat de l'exercice	136	(42)	136	(42)	(675)	
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142	4 992	142	4 992	5 035	
Provisions pour risques et charges	154		154				
Emprunts et dettes assimilées	156	7 844	156	7 844	11 848		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
Fournisseurs et comptes rattachés	166		166				
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169		172		0		
Comptes courants d'associés	173	8 988	173	8 988	3 996		
Autres dettes	175		175				
Produits constatés d'avance	174		174				
Total III	176	16 832	176	16 832	15 844		
Total général (I + II + III)	180	21 825	180	21 825	20 879		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	3 780	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS 2ACT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le							
		1	3	2	2	0	2	3	1	1	2	2	0		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209													
	Production vendue { biens } { services * }	215													
		217													
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)														
	Production immobilisée *														
	Subventions d'exploitation reçues														
	Autres produits														0
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)														0
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)														
	Variation de stock (marchandises) *														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *														
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)														2 392
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243													
	Rémunérations du personnel *														
	Charges sociales (cf. renvoi 380)														
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255													
	Dotations aux provisions														
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259													
		260													
Total des charges d'exploitation (II)														2 392	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														(2 392)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)													2 500	2 000
	Produits exceptionnels (IV)														
	Charges financières (V)													150	210
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347													
		348													
	Impôts sur les bénéfices * (VII)														
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)														(42)
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2														
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles														
	Provisions non déductibles *														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)														
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247													
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option														248
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														249
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														998
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														999	
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986													
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981													
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345													
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G														
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2											352	354	2 417	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)														
	Déficits antérieurs reportables : *7.....15 ont imputés sur le résultat :														360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2											370	372	2 417	

Désignation de l'entreprise : SAS 2ACT

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	20 000	482		484		486	20 000	20 000
TOTAL		490	20 000	492		494		496	20 000	20 000
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS 2ACT

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES					
		Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	7 157	Déficits reportables	984 7 157
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits de l'exercice	860 2 417
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870 9 574

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)		380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	0
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

5

Désignation de l'entreprise : SAS 2ACT				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	Effectifs au sens de la CVAE *
				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	
				160	
Date de cessation				186	
				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 8 1 4 7 0 8 6 8 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2ACT

ADRESSE (voie) 1 AVENUE PIERRE GRENIER

CODE POSTAL 92100 VILLE BOULOGNE BILLANCOURT

Table with 5 columns: Category, Code, Value, Code, Value. Rows for moral and physical persons.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Form for moral person 1: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for moral person 2: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for moral person 3: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

Form for moral person 4: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse.

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form for physical person 1: Titre, Nom de famille, Prénom(s), Nom d'usage, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance, Adresse.

Form for physical person 2: Titre, Nom de famille, Prénom(s), Nom d'usage, % de détention, Nb de parts ou actions, Naissance, Adresse.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Ventes marchandises + Production						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production						
Marge brute globale						
- Autres achats + charges externes	2 392		2 465		73	2.96
Valeur ajoutée	2 392		2 465		73	2.96
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	2 392		2 465		73	2.96
+ Autres produits de gestion courante	0				0	
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	2 392		2 465		73	2.97
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	2 500		2 000		500	25.00
- Charges financières	150		210		60	28.39
Résultat courant	42		675		633	93.71
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	42		675		633	93.71

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2022 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION						
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	2 392		2 465		73	2.96
61600000 ASSURANCE PROFESSIONNELLE	385		385			
61610000 ASSURANCE PRET	55		55			
62260000 HONORAIRES	1 020		1 175		155	13.19
62700000 SERVICES BANCAIRES	232		150		82	54.50
62810000 COTISATIONS	700		700			
VALEUR AJOUTEE	2 392		2 465		73	2.96
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 392		2 465		73	2.96
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0				0	
75800000 PROD DIVERS DE GEST COURANTE	0				0	
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 392		2 465		73	2.97
PRODUITS FINANCIERS	2 500		2 000		500	25.00
76110000 REVENUS TITRES	2 500		2 000		500	25.00
CHARGES FINANCIERES	150		210		60	28.39
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS	150		210		60	28.39
RESULTAT COURANT	42		675		633	93.71
RESULTAT NET	42		675		633	93.71